



Séquentialité et type linguistique : deux notions revisitées pour la caractérisation de types de discours au travail

Magali Husianycia

Université de Lorraine – ATILF CNRS

Résumé

Notre recherche porte sur le langage au travail entre professionnels et la caractérisation de types de discours. En partant de l'hypothèse que l'existence de rapports entre langage et activité constituerait des types de discours, nous avons réalisé un corpus original d'interactions entre professionnels dans différentes situations de travail et nous avons mené une analyse qualitative et quantitative de caractéristiques linguistiques et extralinguistiques.

Cet article présente dans un premier temps les importantes recherches menées dans le cadre des études du langage au travail qui ont mis en évidence des types de langage ou de parole. Dans un deuxième temps, il s'agit d'exposer la méthodologie d'analyse que nous avons adoptée, celle-ci étant basée sur le découpage séquentiel des discours selon l'approche linguistique et textuelle de J.-M. Adam. Dans un troisième temps, cet article montre comment déterminer des types de discours à partir de cette segmentation en illustrant cela par la caractérisation du type de discours d'une réunion de travail.

Mots clefs : Situation de travail, genre professionnel, types de séquences, types linguistiques, types de discours

Abstract:

The research presented here deals with language interactions in the workplace and how to characterize discourse types. Assuming that relationships between language and activity may be constitutive of discourse types, we collected an original corpus of interactions between professionals in various situations. This corpus was submitted to qualitative and quantitative analysis of linguistic and extra-linguistic features.

In this paper we first report the main studies on language at work, which helped identify language or speech types. We present our methodology, based on J.-M. Adam's sequential analysis of texts, and we attempt to show how to identify discourse types by applying this methodology to discourse at work.

Key words: Professional genre, discourse types, sequence types, linguistic types, work situation.

1. Dégager des types de discours dans le langage au travail

La recherche porte sur les productions verbales en milieu professionnel. La problématique de cette recherche consiste à mettre en lumière l'existence de types de discours dans différentes situations de travail spécifiques, à savoir des échanges entre professionnels dans des organisations différentes.

Dans le cadre des études du langage au travail, certaines recherches ont mis en évidence des types de langage ou de parole. Tout d'abord, H. E. Cherrington (1981 [1958]), dans le cadre de la sociologie, évoque l'existence d'un type de langage à propos du travail que G. Johnson et C. D. Kaplan ont nommé quelques années plus tard « talk-about-the-work » (1980). Il s'agit d'un type de langage caractérisé par la narration et désignant les paroles des individus au sujet de leur travail. Ces deux chercheurs distinguent ensuite deux autres types de langage au travail :

- « Talk-as-the-work » pour désigner la parole dans la construction de l'activité, le langage étant identifié en tant qu'activité de travail.
- « Talk-in-the-work » pour désigner le langage de la réflexion et qui apparaît comme un « continuum » entre le récit et les énoncés.

Un peu plus tard, L. Karsenty et P. Falzon (1993) relèvent différents types de langage dans le travail : langage opératif et langage dit 'naturel' (1993). Leur étude menée à partir de dialogues entre plusieurs opérateurs les conduit à opposer un « langage-description », où se déploie un « langage naturel », et un « langage-action » où se déploie un « langage opératif ». L. Karsenty et P. Falzon mettent alors en relation ces deux types de langage avec le type d'activité qui est menée (activité collective ou activité individuelle). C'est à partir des distinctions de G. Johnson et C. D. Kaplan (1980) que M. Lacoste (1995 et 2005 [2001]) développe trois notions reflétant elles-mêmes trois rapports entre le langage et l'activité de travail : « parole dans le travail », « parole sur le travail » et « parole comme travail » (M. Lacoste, 1995 et 2005 [2001]) :

- La « parole sur le travail » désigne une parole qui accompagne l'activité professionnelle. Il s'agit de commenter ou d'évaluer une partie du travail effectué (c'est ce que J. Boutet, 1993, nomme la « mise en mots »). A. Borzeix

(2005 [2001] : 62) parle d'un langage « sur » ou « à propos du travail », qu'elle détermine comme langage servant à expliquer, commenter, expliciter après coup le travail.

- La « parole comme travail » désigne le langage qui réalise l'action. J. Boutet, B. Gardin et M. Lacoste (1995) développent par ailleurs la notion de « langage d'action » pour nommer l'enchaînement de la parole et d'un acte. Cette notion met ainsi en lien langage et activités de travail tout en désignant les activités entièrement conduites par le langage.

- Enfin, la « parole dans le travail » désigne une parole sans lien direct avec l'activité de travail. Il s'agit d'une parole qui peut accompagner l'activité en train de se réaliser, mais qui ne porte pas sur l'activité même de travail. Il s'agit des conversations personnelles au sujet des vacances, de la santé de ses enfants, etc. Parmi ce type de parole dans le travail, M. Grosjean relève les « échanges interstitiels » (2005 [2001]) qu'elle définit comme étant des échanges purement conversationnels : c'est l'infirmière qui parle des glaïeuls de son jardin à un malade tout en lui faisant un pansement, pour reprendre son exemple.

Notre hypothèse est que l'existence de rapports entre langage et activité constitueraient des types de discours¹ pouvant être déterminés à partir de critères extralinguistiques et linguistiques. Afin de vérifier cela, nous avons constitué un corpus original d'interactions entre professionnels. Ce corpus, totalisant près de 75 heures d'enregistrement audio, comporte 41 enregistrements produits dans diverses situations (échanges informels, réunions de travail et réunions de direction) au sein de quatre organisations françaises : un organisme de formation (nommé OF), une Chambre de Commerce et d'Industrie (nommée CCI), une entreprise de transport et un groupe immobilier social (nommé GIS). Pour l'analyse de ce corpus et pour répondre à notre problématique, nous avons déterminé une méthodologie spécifique de recueil et d'analyse des données.

¹ Le choix de la notion de « type de discours » est réservé aux différents discours marqués par des caractéristiques linguistiques et par un « cadre actionnel » se produisant au sein d'un « genre ». Nous employons la notion de « genre professionnel » pour représenter l'ensemble des activités langagières au travail.

Pour caractériser des types de discours dans des situations de travail, nous développerons dans un premier temps la notion de séquentialité empruntée à J.-M. Adam. Dans un deuxième temps, nous montrerons comment déterminer ces types de discours à partir du découpage séquentiel.

2. Identifier un découpage séquentiel pour caractériser des types de discours en situation de travail

À partir de l'approche linguistique et textuelle de J.-M. Adam (1992), nous adoptons une approche centrée sur « la structure compositionnelle des énoncés », laquelle permet de déterminer des séquences en fonction d'une cohérence thématique, de marqueurs de structuration et de « déclencheur de l'activité ». Mais nous avons aussi complété cette approche par celle de J.-P. Bronckart (1997) dans le cadre de l'interactionnisme socio-discursif pour segmenter notre corpus et pour sélectionner un sous-corpus représentatif à partir duquel nous avons mené des analyses qualitatives et quantitatives.

2.1. La séquence : une unité d'analyse interrogée

Face à la masse de données dont nous disposons (75h d'enregistrements), nous avons opté pour un découpage du corpus et avons procédé à l'élaboration de deux sous-corpus :

- un premier sous-corpus (« sous-corpus 1 ») pour mener une analyse qualitative. Ce sous-corpus a été constitué d'une sélection de 97 séquences provenant de 16 activités langagières des quatre organisations.
- un second sous-corpus (« sous-corpus 2 ») pour réaliser une analyse quantitative des critères linguistiques repérés lors de l'analyse qualitative du sous-corpus 1. Ce sous-corpus est composé d'interactions complètes et décomposées en séquences. Il compte dix enregistrements complets transcrits et découpés en 237 séquences.

À l'issue de ce premier découpage séquentiel, nous avons repris la phase de transcription afin de déterminer d'autres séquences et de constituer un deuxième sous-corpus pour effectuer les analyses quantitatives.

Les activités langagières au travail comportent des séquences hétérogènes. En effet, les corpus dont nous disposions présentaient de « grandes unités de discours » pouvant être analysées isolément. Cette segmentation, plutôt intuitive au départ, s'identifiait à ce que J.-M. Adam a nommé « séquences » : il s'agit d'une unité à la fois « constituée » et « constituante » ; « constituée » car la séquence comporte une structure interne à décrire et « constituante » car un texte comporte bien souvent plusieurs séquences dont il est nécessaire d'analyser l'enchaînement. Pour J.-M. Adam, la séquence représente une unité de description typologique et la théorie compositionnelle des séquences permet de saisir l'articulation entre les différents éléments du texte et d'appréhender le texte comme un ensemble plus complexe, en prenant davantage en compte sa spécificité. Selon J.-M. Adam, les relations entre ces séquences font la spécificité d'un texte et le fait de typologiser les textes gommerait ces relations spécifiques. C'est pour cette raison que l'auteur propose de remplacer la notion de « typologie de textes » par un modèle de structure de textes mettant en évidence les spécificités récurrentes. Un texte dit homogène comporterait un seul et même type de discours, ce qui est assez rare. Cela conforte ce qu'explique B. Habert au regard des analyses de D. Biber et E. Finegan :

« Un texte donné n'est pas forcément homogène sur le plan des types de texte. Il peut inclure des « sous-types » de textes auxquels il recourt. Il peut inclure des « sous-types » ou faire appel pour telle ou telle part à un autre type que celui qui y prédomine. Le « gain » pour l'étude des types de textes n'est donc pas forcément un document dans son ensemble, même s'il est bref, ce qui est le cas des articles de médecine étudiés par Biber et Finegan. » (Habert, 2001 : 8)

J.-P. Bronckart (1997) reprend le concept de séquentialité² de J.-M. Adam (1992) dans son analyse des infrastructures des textes³ et définit la « séquence » comme étant un élément planifié :

² La notion de *séquentialité* dans le sens de J.-M. Adam est différent de la notion de *séquentialité* (ou *séquentialistaion*) dans le cadre de l'analyse conversationnelle qui définit l'enchaînement des tours de parole : « Aspects of organization we call turn-taking have forced themselves on investigators of 'small-group' behavior – who, in dealing with problems concerning the distribution of talk among participants in Small groups, or the kinds of 'acts' which form sequences in Small-group sessions, have encountered problems conditioned in central ways by the turn-talking system, though for the most part they have not addressed them in this light. » (E. H. Sacks, E. A. Schegloff et G. Jefferson, 1974 : 697). C. Kerbrat-

« La notion de **séquence** (ou de **séquentialité** ; cf. Adam, 192) désigne des modes de planifications, plus conventionnelles ou plus spécifiquement langagières, qui se déploient à l'intérieur du plan général de texte (séquences narrative, explicative, argumentative, etc.) » (Bronckart, 1997 : 122)⁴

Les séquences se déploient à l'intérieur des plans de textes : il peut s'agir de séquences narrative, argumentative, explicative. Elles peuvent elles-mêmes être découpées en phases comme nous le verrons ensuite.

Pour J.-P. Bronckart, les prototypes de séquence sont des « constructions théoriques » (*Ibid* : 236) élaborées à partir de l'étude de séquences observées dans les textes. Selon lui, tout texte est organisé en trois niveaux superposés, ce qui le conduit à parler de « feuilleté textuel » (*Ibid* : 120), notion inspirée de S. Haller, qu'il définit ainsi :

- la première couche constitue « l'infrastructure générale du texte ». Cette infrastructure est constituée par les types de séquence et leurs articulations entre elles.

- la seconde couche est constituée par « les mécanismes de textualisation » qui contribuent à la cohésion thématique du texte. Ce sont plus précisément les mécanismes de connexion (organiseurs textuels, marqueurs d'articulation internes entre les séquences et entre les phases), de « cohésion nominale » (introduction des thèmes, des personnages, anaphores) et de « cohésion verbale » (organisation temporelle des actions par les temps des verbes) qui assurent la cohésion thématique du texte.

- la troisième couche est composée par « les mécanismes de prise en charge énonciative » qui contribuent à la cohérence pragmatique du texte. Ce concept nous intéresse particulièrement car il permet de poser un regard à la fois global et détaillé sur les structures des textes et des discours.

Orecchioni reprend la séquentialité comme principe découpage pour l'analyse des conversations : « Les actes de langage se combinent pour constituer des interventions, actes et interventions étant produits par un seul et même locuteur ; dès que deux locuteurs au moins interviennent, on a affaire à un échange ; les échanges se combinent pour constituer les séquences, lesquelles se combinent pour constituer les interactions, unités maximales de l'analyse. » (1996 : 36).

³ J.-P. Bronckart détermine l'infrastructure générale du texte constitué par différents types de discours qu'il comporte, par les articulations entre ces types et par les séquences qui y apparaissent.

⁴ Mots mis en gras par l'auteur.

J.-P. Bronckart considère les séquences comme des éléments constitutifs des types de discours. Ainsi, le type de texte va être déterminé par un « type de discours dominant », appelé aussi « type majeur » et un « type de discours secondaire », nommé « type mineur ». Il donne comme exemple le genre du roman dans lequel le type majeur est la narration et les types mineurs sont les diverses formes de discours interactifs.

J.-P. Bronckart et J.-M. Adam sont en désaccord sur certains points notamment sur la terminologie employée, ainsi que sur quelques aspects épistémologiques qui sous-tendent la « typologie séquentielle » de J.-M. Adam (1992). D'abord, l'approche de J.-M. Adam s'appuie sur les conceptions de M. Bakhtine et M. Foucault, sur la distribution des discours en genres et sur la bipartition texte/discours. Pour J.-P. Bronckart, il semble difficile de s'en tenir à cette dichotomie. En effet, il évoque les notions de « modalité orale », qui renvoie aux textes dits, et de « modalité écrite » qui renvoie aux textes écrits et ce, tout en précisant qu'un texte produit en modalité orale peut être transcrit et qu'un texte produit en modalité écrite peut être reproduit oralement :

« En réalité, on peut observer, par exemple que la production (orale) d'une conférence sollicite un registre lexical et syntaxique plus soutenu que la production (écrite) de certains romans policiers. » (1997 : 187)

Cette méthodologie fondée sur la séquentialité est expérimentée dans d'autres recherches, comme celle menée par B. Schneuwly et J. Dolz (2009) : ils prennent la séquence comme unité de base pour élaborer un modèle synoptique. Il s'agit pour eux d'obtenir un document plutôt schématique décrivant les principales actions, ainsi que les thèmes abordés. Ces auteurs ne parlent pas de « découpage » de l'activité, mais de « hiérarchisation » des éléments qui s'effectue en fonction de deux critères majeurs : le déclencheur de l'activité et le maintien d'un même support matériel lors de l'interaction.

2.2. La délimitation des séquences

Les séquences peuvent être délimitées par des marques : des connecteurs (« puis », « alors », « et après », « alors ») et/ou la ponctuation dans le cas de

textes écrits. Dans le cas d'un corpus oral, nous pouvons repérer différentes séquences à partir essentiellement d'une cohérence thématique, de marqueurs de structuration ou encore de « déclencheurs d'activité » :

1) La cohérence thématique renvoie à l'objet du discours, ce à propos de quoi on dit quelque chose. Le changement de thème justifie la fin d'une séquence et le début d'une autre. Une séquence s'organise donc autour d'une thématique ou d'un point précis d'une problématique. C. Kerbrat-Orecchioni explique que les thèmes et les sous-thèmes « ont une fonction structurante (au niveau de la « séquence ») et peuvent être introduits ou clos par tel ou tel des participants » (1992 : 91). Selon elle, « la séquence peut être définie comme un bloc d'échanges reliés par un fort degré de cohérence sémantique et/ou pragmatique. » (1990 : 218). Cependant, ce seul critère thématique n'est pas suffisant pour délimiter la séquence dans la mesure où les thèmes évoluent de façon très variable.

2) Les marqueurs de structuration, tels que « donc » et « alors », permettent assez souvent, dans notre corpus, d'engager des thèmes, de les articuler et de structurer ainsi le discours.

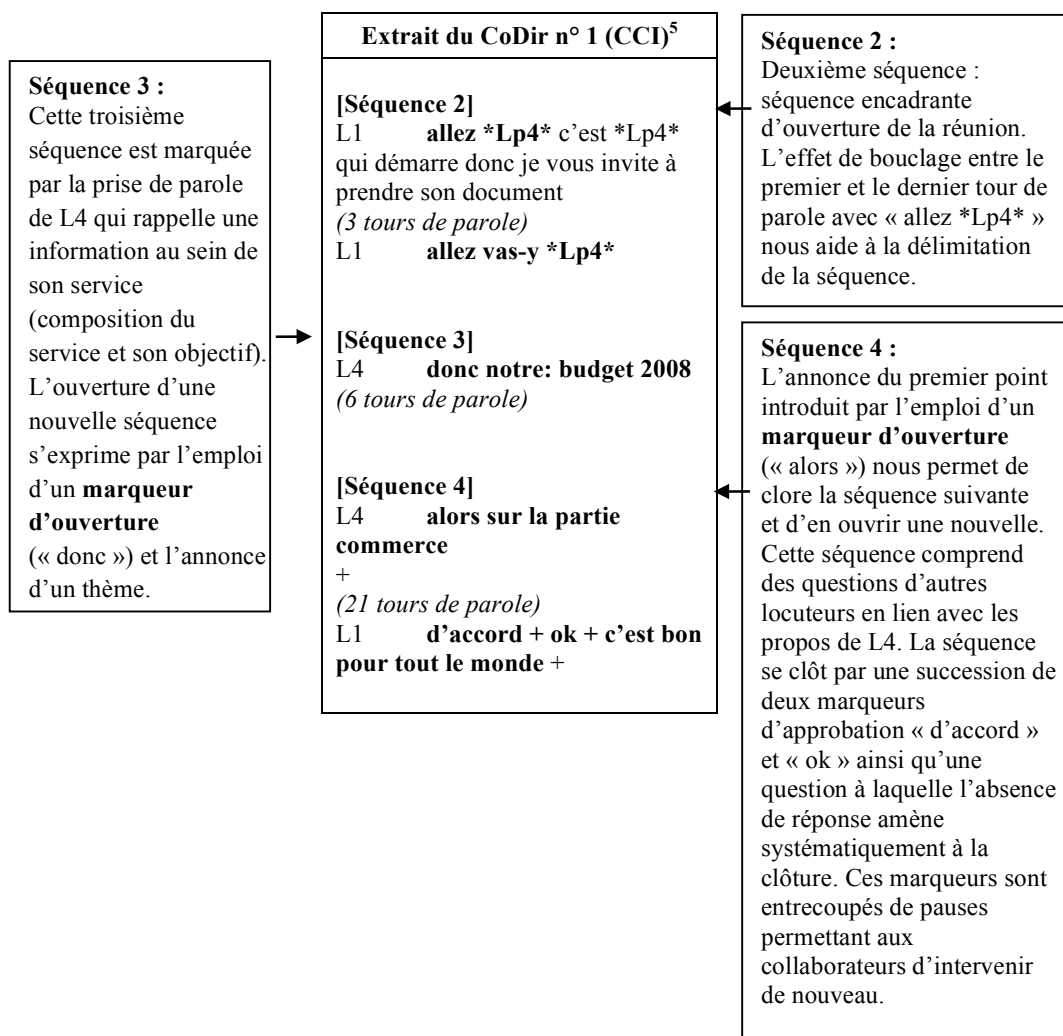
3) Les déclencheurs d'activité peuvent être une multitude d'actions verbales, telles que l'annonce d'un nouveau point à aborder, des actions non-verbales comme l'arrivée d'une personne pour apporter les repas, la projection de documents sur vidéoprojecteur, le départ d'une personne pour faire des photocopies, etc.

Quant à la longueur d'une séquence, elle ne peut être déterminée à l'avance, puisque l'interaction n'est pas un ensemble défini d'unités. Comme l'explique R. Vion, « postuler qu'une interaction fonctionne comme un mécano géant où s'agencerait, sans discontinuité, des micro-modules correspondant aux échanges, risquerait de nous entraîner vers une conception rigide de l'interaction » (2000 [1992] : 166). Nous avons délimité les séquences en fonction des trois critères que nous venons de présenter et ce, sans nous limiter à un nombre de tours de parole et/ou de mots. C'est pour cette raison que les séquences de notre corpus varient de 1 à 562 tours de parole et de 7 à 2 679 mots.

Les séquences rendent compte d'une organisation discursive et leur découpage semble convenir pour décrire les activités langagières au travail, qu'il s'agisse de réunions dirigées par un directeur où les points sont le reflet de l'ordre du jour, de personnes élaborant un objet, ou encore de personnes échangeant de façon plus informelle.

Afin d'illustrer le découpage en séquences, prenons trois extraits d'interactions au travail dans un Comité de Direction (dorénavant CoDir), une réunion interne et une séance de travail :

Illustration 1 : Découpage de séquences d'un extrait d'un CoDir à la CCI



Cet extrait d'un Comité de Direction montre :

- des marqueurs d'ouverture et de clôture dans les séquences 3 et 4 ;

⁵ Dans notre transcription, nous avons anonymisé toutes les données susceptibles d'identifier un locuteur ou l'organisation dans laquelle il travaille. Nous anonymisons tous les éléments qui permettraient d'identifier le terrain de recherche (noms des personnes, entreprises, organismes, noms des projets de l'organisation, chiffres, indications de lieux, etc.). Nous attribuons une lettre majuscule et un chiffre entre deux étoiles pour chaque élément. Par exemple, *Jacques* est anonymisé *Pp1*. Le *P* indique qu'il s'agit d'une personne, et le *p* indique que le locuteur a prononcé le prénom de *P*. Le chiffre *1* indique qu'il s'agit de la première personne anonymisée dans le discours.

Les « + » permettent d'annoter les pauses dans les discours :

+, pour les pauses de 2 à 5 secondes ;

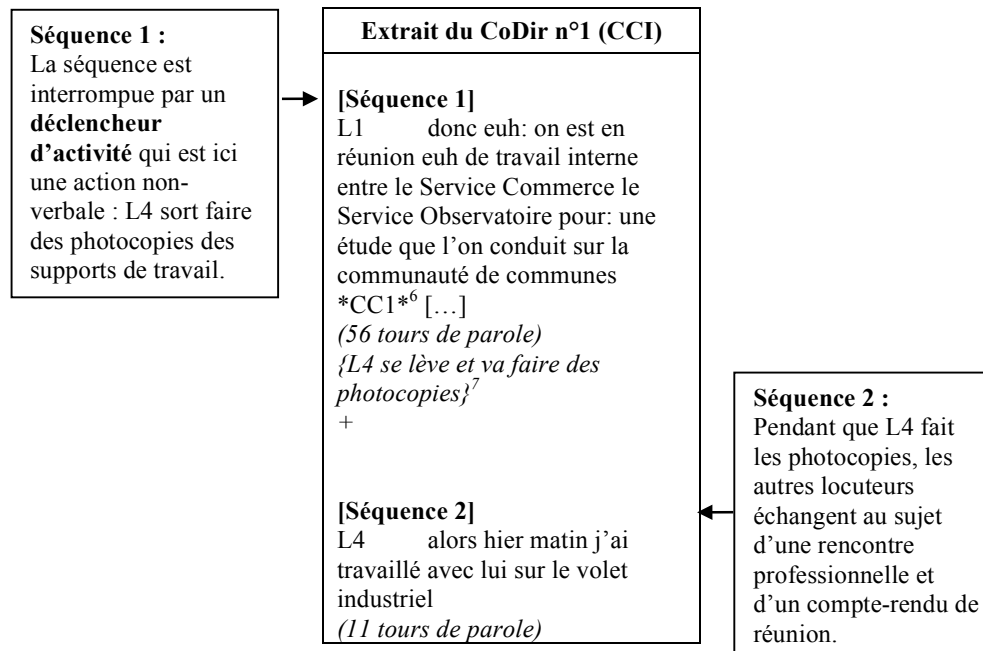
++, pour les pauses de 5 à 10 secondes ;

///, pour les interruptions de plus de 10 secondes.

Précisons aussi que nous n'avons apporté aucune ponctuation à nos transcriptions, excepté quelques points d'interrogation lorsque nous sommes absolument certaine qu'il s'agit d'une question.

- un effet de bouclage dans la séquence 2 ;
- un déclencheur d'activité (annonce d'un thème) dans la séquence 4.

Illustration 2: Découpage de séquences d'un extrait d'un CoDir à la CCI



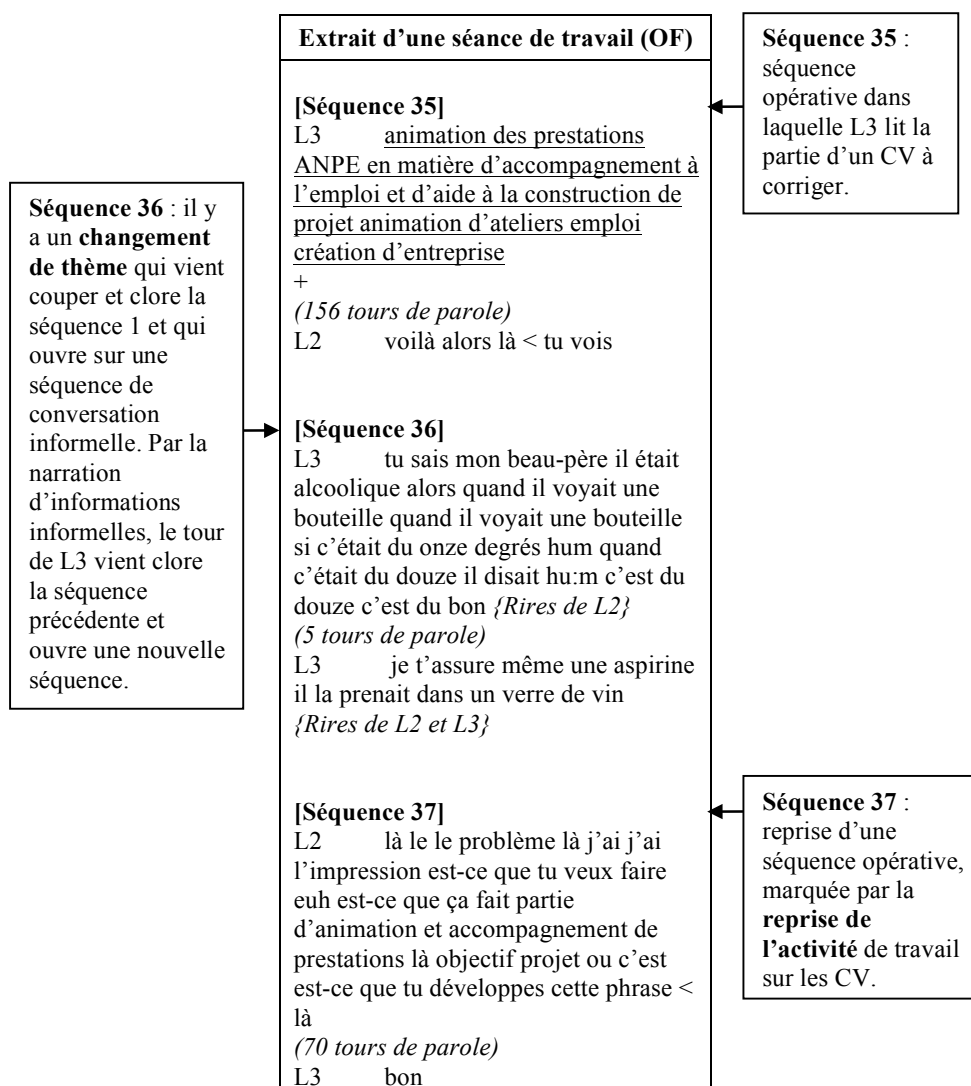
Cet extrait de réunion illustre le passage d'un type de séquence à un autre à l'aide d'un déclencheur d'activité, qui se trouve être une action, ainsi qu'à l'aide d'un marqueur d'ouverture « alors » qui ouvre la séquence 2.

⁶ «*CC1* » est l'anonymisation d'une Communauté de communes.

⁷ Nous avons noté entre accolades et en italiques, des commentaires et des descriptions, afin de donner davantage d'informations sur la situation d'énonciation. L'équipe DELIC nomme cela des « événements non linguistiques » (P. Cappeau, F. Sabio, M. Bilger, C. Chanet, 2004 : 38). Ces genres de didascalies prennent en charge la dimension contextuelle et certaines dimensions gestuelles :

- annotation de gestes, d'actions, de déplacements ;
- commentaires justifiant les longues pauses et interruptions dans les discours, tels que *{Les locuteurs lisent le document.}* ;
- certaines mimiques corporelles et faciales significatives (colère, étonnement, regards, hochements de tête) ;
- l'intervention de facteurs externes (téléphone qui sonne, arrivée ou sortie de quelqu'un).

Illustration 3 : Découpage de séquences d'un extrait d'une séance de travail dans un organisme de formation



Le découpage de cet extrait de réunion se réalise à partir d'une cohérence thématique. En effet, la séquence 36 vient couper et clôturer la séquence 35 et fait l'objet d'une narration d'informations informelles et distancées de l'activité de travail. La séquence 37 s'ouvre sur la reprise du travail et clôt ainsi la séquence 36.

2.3. Les types de séquences

Le travail de mise en séquence est à considérer comme une première phase d'analyse dans la mesure où il s'agit de hiérarchiser les éléments et d'en faire ressortir le contenu.

Cette première analyse qualitative nous a permis de déterminer sept grands types de séquence :

- **La séquence opérative** : elle est caractérisée par le langage-action, par des moments où les collaborateurs utilisent le langage pour mener l'activité. Par exemple, les collaborateurs effectuent la correction de documents, mettent en place un projet ou élisent un trésorier pour le CE, etc. Ce type de séquence est marqué par la prise de décisions qui est l'aboutissement d'un processus de négociations plus ou moins long.

- **La séquence explicative** : l'objet de la séquence explicative est la recherche collective d'une explication qui est bien souvent construite collectivement. L'explication intervient lors d'un problème avant ou lors de l'accomplissement d'une tâche. Les collaborateurs interrompent leur tâche un moment pour dénouer une difficulté de compréhension.

- **La séquence descriptive** : elle comprend des opérations destinées à *faire voir*. Dans ce type de séquence, le locuteur décrit et développe un point.

- **La séquence encadrante** : il s'agit d'une séquence d'ouverture ou de clôture présente le plus souvent dans les réunions. En général assez courte, elle annonce et prépare l'exposition qui va suivre ou elle va clore la réunion de travail.

- **La séquence prescriptive** : elle est caractérisée par son caractère prescriptif, voire injonctif. Les locuteurs échangent à propos de l'activité de travail. Cette séquence n'est pas marquée par l'élaboration d'un support, mais par la présence d'instructions sur ce qu'il y a ou reste à faire. Ce type de séquence est marqué par l'action *dire de faire* où le contenu incite à l'action ; il s'agit de pousser à l'action et à faire en sorte que des consignes de travail (ou autres) soient appliquées.

- **La séquence d'échanges interstitiels** : la notion d'« interstitiel » est une notion que nous empruntons à M. Grosjean (2005 [2001]) pour nommer les échanges informels au travail. Cette séquence, brève, est marquée par une activité uniquement langagière, c'est-à-dire sans activité de travail et sans lien direct avec le travail. Elle interrompt un court instant l'activité de travail.

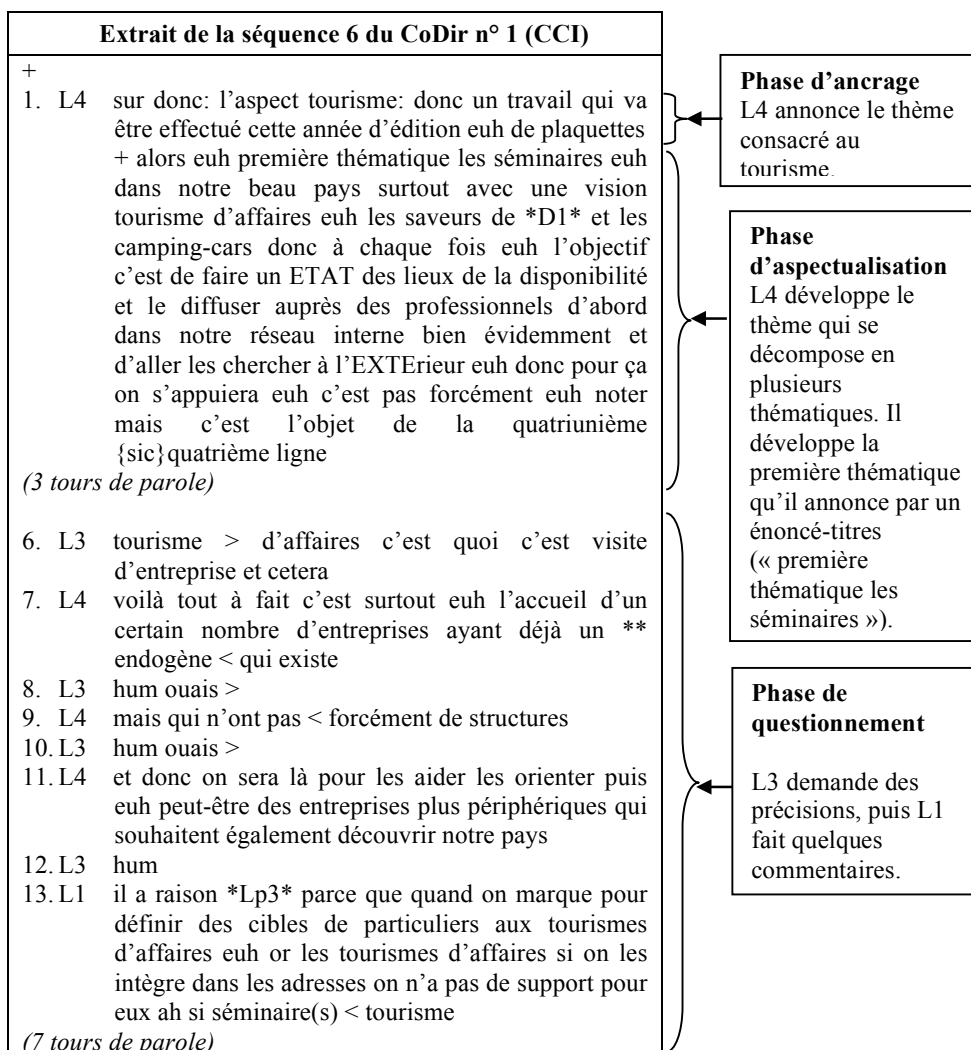
• **La séquence de conversation informelle** : cette séquence, plus longue que la séquence d'échanges interstitiels, correspond aux conversations informelles qui ont lieu avant et/ou après les réunions, lors des pauses et parfois au sein même des réunions et séances de travail. Ce type de séquence caractérise notamment les quelques moments plus personnels, voire intimes entre les collègues où ceux-ci tissent des liens en échangeant sur des sujets sans lien direct avec le travail (les personnes parlent de leur week-end, leurs vacances, font des plaisanteries, etc.). Cette séquence se produit entre deux activités de travail.

Aussi, nous avons relevé trois types de séquence hybrides, c'est-à-dire des séquences partageant les caractéristiques de plusieurs types séquences : séquences descriptive/prescriptive, opérative/explicative et opérative/prescriptive. L'apparition de ce type de séquence montre bien que les discours ne sont pas homogènes.

Chaque type de séquence est déterminé par un ensemble de critères linguistiques, interactionnels (degré d'interactivité), organisationnels (organisations de certaines séquences en phases) et actionnels (type d'activité, type d'action, finalité du discours et mécanisme de planification). La séquence descriptive, par exemple, inspirée des travaux de J.-P. Bronckart (1997), comprend des opérations destinées à *faire voir*. Ce type de séquence est déterminé par des critères linguistiques, et a aussi la particularité d'être composée la plupart du temps de trois phases majeures qui se suivent dans un ordre hiérarchique. Les séquences de notre corpus font apparaître les phases organisant la séquence descriptive qui ont été observées par J.-M. Adam (1992), puis par J.-P. Bronckart (1997), à l'écrit et à l'oral. Pour J.-M. Adam, la séquence descriptive est organisée selon trois phases (qu'il nomme des *macro-propositions*), où se manifestent trois types de procédures : la procédure d'ancrage, la procédure d'aspectualisation et la procédure de mise en relation (1992 : 85-94). La terminologie de J.-M. Adam nous a semblée appropriée à l'analyse de cette séquence et de ses phases.

- La première phase, phase d’ancrage, est caractérisée par la description du thème, lui-même introduit par un énoncé-titre (ou « thème-titre ») généralement en début de séquence et parfois répété au sein de la séquence lors de reformulations.
- La seconde phase, phase d’aspectualisation, correspond à l’énumération d’éléments se rapportant à l’énoncé-titre : le thème est développé et se trouve bien souvent décomposé en plusieurs parties mises en relation. Il est alors possible d’observer des sous-thématisations, c’est-à-dire qu’un thème peut être découpé en plusieurs parties, elles-mêmes découpées en sous-thèmes.
- Lors de la dernière phase, phase des questionnements et de mise au point, il s’agit de reprendre certains des points qui viennent d’être présentés par l’un des interactants. Cette dernière phase, que nous nommons « phase de régulation », ne correspond pas tout à fait à celle décrite par J.-M. Adam et par J.-P. Bronckart. Ce dernier a observé une phase de mise en relation dans laquelle « les éléments décrits sont assimilés à d’autres par des opérations à caractère comparatif ou métaphorique » (1997 : 226-227). Notre analyse nous conduit à apporter une nuance quant à cette dernière phase. Dans notre corpus, cette dernière phase comprend plutôt des questions posées par les interactants à la suite de la phase d’aspectualisation, des réponses, l’expression d’accords ou de désaccords, ou la clôture du thème. Contrairement à J.-M. Adam et J.-P. Bronckart, nous n’avons pas observé de comparaison d’éléments. Voici un exemple, tiré de notre corpus, illustrant cette organisation en phases :

Illustration 4 : Organisation d'une séquence descriptive en trois phases



Cet extrait de séquence descriptive comporte les trois phases caractéristiques de la séquence descriptive : phase d'ancrage, phase d'aspectualisation et phase de questionnement et de commentaires.

Les séquences descriptives ne sont pas systématiquement organisées en phases. Certaines ne sont caractérisées que par d'autres critères. Mais cette

organisation en phases concerne toutefois 76,5 % des séquences descriptives, ce qui constitue un critère principal.

La séquence descriptive est aussi caractérisée par des critères linguistiques pour lesquels nous avons réalisé une analyse qualitative et quantitative. Parmi ces critères :

- **Les énoncés-titres et les formes bi-nominales.** Certains thèmes sont introduits comme des titres, nous parlons donc d' « énoncés-titres ». Ce procédé caractérise la séquence descriptive dans la mesure où il permet au locuteur de délivrer des informations de manière compacte tout en donnant un aspect figé à ses propos. Ainsi, le « langage expositif » semble être également caractérisé par des « énoncés-titres », qui sont :

- soit construits à partir d'un verbe souvent à l'infinitif suivi d'une construction bi-nominale, par exemple : « conduire une prospection offensive de nouveaux opérateurs commerciaux » ;

- soit constitués d'un ou plusieurs syntagmes nominaux et le plus souvent constitutifs d'énoncés elliptiques pour annoncer un nouveau thème, par exemple : « point cinq licenciement de *Pn3* », « point deux mauvaise rédaction dans le compte-rendu de janvier ».

L'utilisation des énoncés-titres se présente comme un procédé langagier spécifique très souvent utilisé dans la presse pour donner un effet de figement qui permet de renfermer/traduire une idée.

Les analyses quantitatives ont montré que les énoncés-titres se manifestaient plus généralement dans les séquences encadrantes et descriptives. Près de 61 % des séquences descriptives présentent au moins un énoncé-titre.

Les analyses quantitatives ont également montré que les formes bi-nominales se manifestaient plus largement dans les séquences descriptives (91 % des séquences descriptives comportent au moins une forme bi-nominale) avec un plus grand nombre d'occurrences et des prévalences⁸ élevées.

⁸ La prévalence indique un rapport entre le nombre d'occurrences dans une séquence et le nombre total de mots de cette séquence.

- **Les marqueurs de structuration et organisateurs énumératifs.** Les marqueurs de structuration comme « alors » et « donc » permettent souvent d'articuler les thèmes. Ces marqueurs ne servent pas seulement à ouvrir des thèmes et/ou des sous-thèmes, mais aussi à extraire les thèmes et à les articuler pour ainsi structurer le discours. Selon A. Auchlin (1981), ces « marqueurs de structuration » de la conversation jouent un rôle dans la hiérarchisation de l'information, rejoignant ainsi la notion de « signaux d'ouverture » (« Eröffnungssignale ») d'E. Gülich. Dans notre sous-corpus, 98,4 % des séquences descriptives comptent des marqueurs de structuration et des organisateurs énumératifs (avec 686 occurrences et une prévalence des occurrences de 13,68 ‰).

- **Le pronom-sujet « nous ».** Nous avons repéré le pronom-sujet de la première personne du pluriel uniquement dans les séquences présentant un langage expositif, et plus particulièrement dans les séquences descriptives. Par exemple, dans le CoDir 1 de la CCI, le responsable du service Commerce et Tourisme (L4) expose son travail et emploie le pronom-sujet « nous » qui renvoie aux autres membres de son équipe et à lui-même. Nous remarquons que ce même locuteur n'emploie pas ce pronom dans les réunions internes auxquelles il participe. Nous pouvons faire l'hypothèse que l'usage de ce pronom-sujet « nous » apparaît comme une formalité associée au type de réunion d'un Comité de Direction. L'emploi de ce pronom-sujet se présente comme étant caractéristique de la séquence expositive où un locuteur est amené à présenter le travail réalisé par l'ensemble de son service. En effet, 75 % des séquences comportant le pronom-sujet « nous » sont des séquences expositives issues de Comités de Direction, réunions dans lesquelles est exposé le travail réalisé par les équipes.

Ainsi, l'ensemble des analyses qualitative et quantitative des séquences et de leurs critères nous ont permis de présenter sept types de séquences que nous exposons dans le tableau synthétique ci-après.

Tableau 1 : Les types de séquence et leurs caractéristiques

Types de séquence	Opérative (langage-action)	Explicative (Recherche collective d'une explication)	Descriptive	Séquences encadrantes (Séquences d'ouverture et de clôture)	Prescriptive Ordre de l'AGIR	Échanges interstitiels	Séquence de conversation informelle	
Caractéristiques	1) Critère principal : les phases	- phase d'élaboration - phase autonymique - phase d'inscription - phase de lecture/ reformulation	- phase de questionnement - phase résolutive - phase conclusive - phase d'information(s) complémentaire(s)	- phase d'ancrage - phase d'aspectualisation - phase de questionnement et de mise au point (de ce qui a été abordé lors de la phase précédente)	Séquences très brèves	« Hein » Emploi du verbe « falloir » Emploi de l'impréatif	Séquences très brèves	Narration
		2) Critère secondaire : caractéristiques linguistiques	Déictiques Langage opératif Énonciations conjointes Reprises et reformulations	« parce que » « pourquoi » Enallage de personne (<i>tu</i> à valeur de <i>on</i>)	Énoncés-titres Formes bi-nominales Marqueurs de structuration et organisateurs énumératifs Pronom-sujet « nous »	Relatif	« Hein » Emploi du verbe « falloir » Emploi de l'impréatif	Ruptures humoristiques
	3) Critère transversal : le degré d'interactivité ⁹	Élevé		Activité engageante	Relatif	Faible		
	4) Cadre actionnel ¹⁰	Activité fortement engageante		Activité engageante	Relatif	Jeux faiblement engageants		
		Actions conjointes		Actions à plusieurs	Communication unidirectionnelle	-		
		Finalité du cadre : enjeu commun		Soumis à peu de mécanismes de planification	Soumis à des mécanismes de planification	Communication phatique		
			Soumis à peu de mécanismes de planification	Soumis à des mécanismes de planification	Réalisations moins contraintes ; non soumises à des mécanismes de plan			

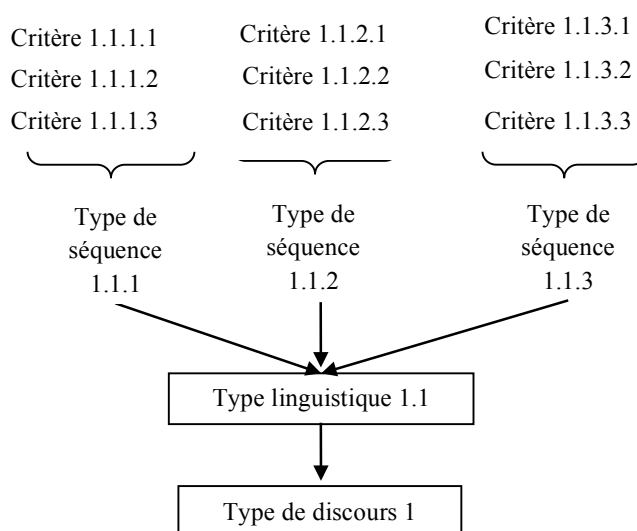
⁹ Caractéristique non développée dans cet article.¹⁰ Caractéristique non développée dans cet article.

3. Caractériser des types de discours à partir des types de séquences

Dans le genre professionnel, nous déterminons les types de discours en fonction des types de séquence observés et du type linguistique dominant. La récurrence d'un type de séquence (type de séquence dominant majeur) nous permet de caractériser le type linguistique dominant et donc le type de discours.

Est-ce la prédominance de séquences qui détermine le type de discours ou est-ce que le type de discours suppose l'apparition de certaines séquences ? En d'autres termes, sont-ce les séquences qui déterminent le type de discours ou est-ce le discours qui est prédisposé à recevoir tel ou tel type de séquence ? Dans notre étude, il semble que les types de discours sont en effet prédisposés à recevoir des types précis de séquences. En revanche, il est possible que le type de séquence dominant attendu puisse ne pas être celui que nous observons réellement dans l'analyse d'un discours mais nous pensons que des séquences, quelles qu'elles soient, y apparaissent.

Nous posons que c'est la récurrence d'une séquence qui permet de déterminer le type linguistique dominant et donc le type de discours. C'est la dominance de ce type linguistique qui déterminera le type de discours tout en conservant son caractère hétérogène. Ainsi, nous pouvons représenter la hiérarchie de la façon suivante :



Certains types de séquences partagent donc entre eux des points communs et nous permettent de déterminer trois grands types linguistiques :

- **Langage expositif** : type linguistique où les participants parlent de leur travail, c'est-à-dire de ce qui a été réalisé, de ce qui est en train de se faire et de ce qui se réalisera. Il s'agit d'une sorte d'exposé. Le langage est employé pour dire ce que l'on a fait, ce que l'on fait et ce que l'on va faire et aussi pour proposer des actions. Ainsi, ce type linguistique est symbolisé par l'action d'EXPOSER et il comprend les séquences encadrante, descriptive et prescriptive déterminant le type de discours que nous avons nommé « **langage sur le travail** ».

- **Langage de co-action** : type linguistique où le travail est en train de se faire. L'objectif est alors de produire du langage pour produire un travail (rédiger un texte, remplir des fiches ou constituer un dossier par exemple) : les participants font en disant. Ainsi, ce type linguistique est symbolisé par l'action de FAIRE. Bien souvent, nous remarquons des échanges réflexifs autour du lexique à utiliser. En effet, les collaborateurs tentent de construire et de structurer un texte ou un discours, ils recherchent les mots appropriés en tentant ensemble de les redéfinir pour se mettre d'accord. Ce type linguistique comprend les séquences opérative et explicative et caractérise le type de discours que nous avons nommé « **langage comme travail** ».

- **Langage péri-professionnel** : type linguistique caractérisé par les échanges conversationnels informels, c'est-à-dire par des conversations 'à côté' du travail, en deçà de l'activité de travail. Il peut s'agir d'échanges interstitiels (échanges entre locuteurs entre deux activités/tâches), de ruptures humoristiques, ou encore d'autres conversations informelles en arrivant le matin au travail, en allant déjeuner, en partant le soir, entre deux réunions, pendant les pauses ou à la machine à café. Ce type linguistique illustre la fonction phatique du langage. Ce type linguistique comprend les brèves séquences d'échanges interstitiels et les séquences de conversations informelles. Ce type linguistique caractérise le type de discours que nous avons nommé « **langage au travail** ».

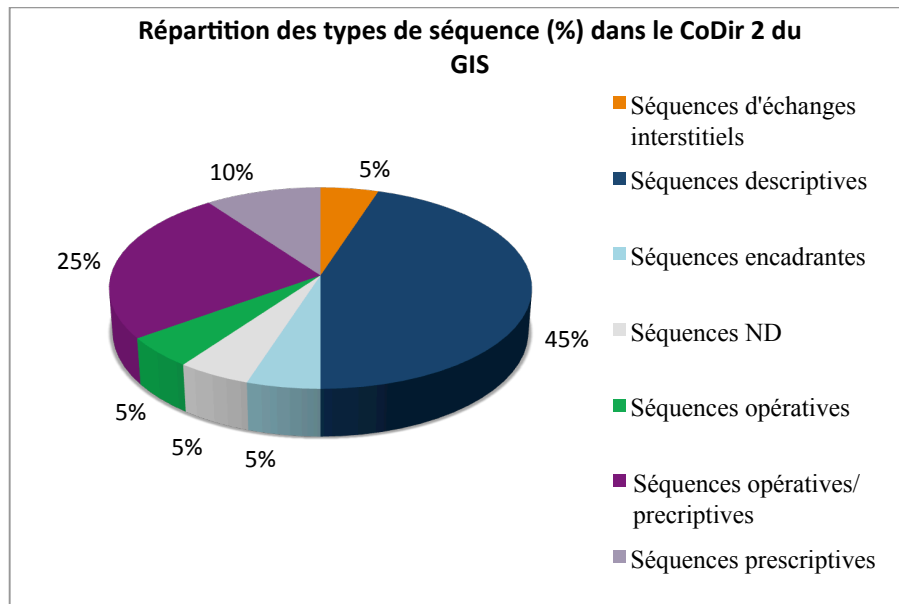
Les types linguistiques convergent avec différents types de langage repérés dans d'autres situations de travail et mentionnés :

- par L. Karsenty et P. Falzon (1993) qui parlent de « langage-action » (« langage opératif ») et de « langage-description » (« langage naturel »)
- ou encore par M. Lacoste (1995 et 2005 [2001]) qui proposent trois types de paroles : « parole dans le travail », « parole sur le travail » et « parole comme travail ».

4. Caractérisation du type de la réunion du Comité de Direction dans le Groupe Immobilier Social

La seconde réunion de Comité de Direction (CoDir) enregistrée au sein du Groupe Immobilier Social (dorénavant GIS), segmentée en 20 séquences, est marquée par une importante hétérogénéité de types de séquence, mais montre une dominance de la séquence descriptive : 45 % des séquences sont descriptives. Nous repérons également un type de séquence partageant à la fois les critères de la séquence opérative et ceux de la séquence prescriptive. En outre, malgré une dominance de la séquence descriptive, ce CoDir est marqué par la dominance des séquences descriptives : 45 %. Nous observons ensuite 25 % de séquences hybrides « opératives/prescriptives ». *Voir Graphique 1*

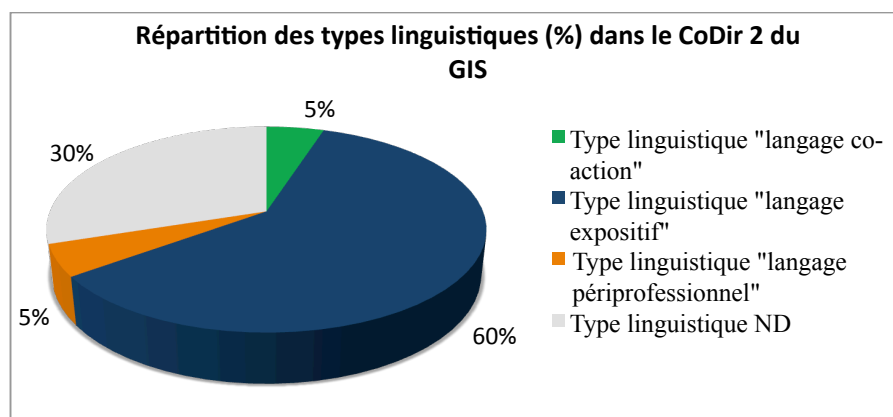
Graphique 1 : Répartition des types de séquence dans la CoDir n°2 du GIS



Ce CoDir est marqué par un ensemble varié de types de séquence et donc de types linguistiques : langage co-action (5 %) et langage péri-professionnel (5 %), sans compter les séquences pour lesquelles nous ne pouvons clairement identifier le type linguistique (30 %). Cependant, dans cette réunion CoDir, le langage expositif est le type linguistique dominant (60 %).

Voir Graphique 2

Graphique 2 : Répartition des types linguistiques dans le CoDir n°2 du GIS



Ainsi, les analyses complètes des corpus, s'appuyant sur une méthodologie d'analyse basée sur les séquences et les types linguistiques, ont permis d'établir une typologie reprenant l'ensemble des critères et des autres caractéristiques issus de diverses interactions entre professionnels au travail (tableau 2). Cette procédure, appliquée à l'ensemble de notre corpus, permet de caractériser chacune des interactions langagières au travail.

Le tableau suivant synthétise l'ensemble des principaux critères caractérisant les types de discours que nous avons pu repérer et analyser dans notre sous-corpus de séquences. L'analyse qualitative des données et l'élaboration de « types linguistiques » mettent en lumière les caractéristiques des discours et leur hétérogénéité, et nous permettent de proposer une typologie des discours à partir de caractéristiques linguistiques et extralinguistiques tels que les degrés d'interactivité, de planification et de collaboration. Cette typologie nous a permis d'affirmer le lien entre les différents discours et les types d'activités (activité individuelle, activité collaborative ou coopérative et activité phatique).

Tableau 2 : Langage au travail : types de discours, types linguistiques, types de séquence et leurs caractéristiques.

	LANGAGE COMME TRAVAIL	LANGAGE SUR LE TRAVAIL	LANGAGE DANS LE TRAVAIL
Types de discours			
Types linguistiques	Langage de co-action <i>(Réalise l'activité)</i>	Langage expositif <i>(Faire voir)</i>	Langage péri-professionnel
Situations professionnelles typiques	« Séances de travail », « réunions internes »	« Comités de Direction »	Echanges/conversations lors des pauses, avant et après les réunions
Types de séquence	Opérative <i>(langage-action)</i>	Explicative <i>(Recherche collective d'une explication)</i>	Descriptive
		Séquences encadrantes <i>(Séquences d'ouverture et de clôture)</i>	Prescriptive <i>Ordre de l'AGIR</i>
			Échanges interstitiels
			Séquence de conversation informelle

Conclusion

À travers l'analyse d'un corpus original d'échanges entre professionnels au travail, nous avons voulu montrer que l'on pouvait, par une méthodologie adaptée, mettre en lumière des types de discours. En effet, à partir d'analyses qualitatives et quantitatives de sous-corpus, nous avons pu déterminer sept types de séquence (séquences opérative, explicative, descriptive, encadrante, prescriptive, séquence d'échanges interstitiels et séquence d'échanges de conversation informelle) regroupés en trois types linguistiques. La récurrence des types de séquence détermine le type linguistique dominant et donc le type de discours. Les types de séquence sont caractérisés par des critères linguistiques récurrents et par des critères externes comme le degré de planification des discours et par un cadre actionnel précis.

Cette recherche, et notamment cet apport des analyses qualitatives et quantitatives, permettent de dégager une typologie des discours oraux dans des situations particulières. Par ailleurs, cette recherche apporte une contribution pour l'analyse sur de grands corpus : par la réflexion autour des notions de « genre » et de « type », très utilisées par la linguistique de corpus pour l'ordonnement des textes et des discours, mais aussi par les analyses qualitative et quantitative de caractéristiques linguistiques et extralinguistiques permettant de regrouper des textes et des discours par types.

Références

- Adam J.-M. (1999) Linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes. Paris : Nathan.
- Adam, J.-M. (1992) Les textes : types et prototypes. Lausanne : Nathan Université.
- Auchlin, A. (1981) *Mais heu, pis bon, ben alors, quoi!* Marqueurs de structuration de la conversation et complétude, Cahiers de linguistique française 2 : 141-160.
- Biber, D. et Finegan, E. (1994) Intra-textual variation within medical research articles, In: Corpus-based research into language. Amsterdam : Rodopi, 201-222.
- Borzeix, A. (2005 [2001]) Le travail et sa sociologie à l'épreuve du langage », In : Langage et travail ; communication, cognition, action. Paris: CNRS éditions, 55-87.
- Boutet, J. (1993) Activité de langage et activité de travail, Futur antérieur 16 : 53-62.
- Boutet J., Gardin B. et Lacoste M. (1995) Discours en situation de travail, Langages 117 : 12-31.
- Bronckart, J.-P. (1997) Activité langagière, textes et discours. Pour un interactionnisme socio-discursif. Lausanne : Delachaux et Niestlé.
- Cappeau, P., Sabio F., Bilger, M., Chanet, C. (2004) Autour du Corpus de référence du français parlé. Éditeur : Publications de l'Université de Provence.
- Cherrington, E. C. (1981 [1958]) Men and their work. Westport. Connecticut: Greenwood Press.
- Grosjean, M. (2005 [2001]) Verbal et non-verbal dans le langage au travail, In : Langage et travail, communication, cognition action. Paris: CNRS Éditions, 143-166.
- Habert, B. (2001) Typologies inductives de textes. <http://atala.biomath.jussieu.fr/je/010428/Habert/Perpignan00/node5.html>
- Husianyca, M. (2011) Caractérisation de types de discours dans des situations de travail. Non publié. Université de Lorraine.

- Kaplan, C. D. et Johnson, G. (1980) Talk-in-the-work: aspects of social organization of work in a computer center, *Journal of pragmatics* 4-4: 351-365.
- Karsenty, L. et Falzon P. (1993) L'analyse des dialogues orientés-tâches : introduction à des modèles de la communication, In : *Les aspects collectifs du travail*, Toulouse : Octarès, 1-10.
- Kerbrat-Orecchioni C. (1996) *La conversation*. Paris: Édition du Seuil.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1992) *Les interactions verbales Tome 2*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1990) *Les interactions verbales Tome 1*. Paris : Éditions Armand Colin.
- Lacoste, M. (2005 [2001]) Peut-on travailler sans communiquer ? In *Langage et travail, communication, cognition action*. Paris : CNRS Éditions, 21-54.
- Lacoste, M. (1995) Paroles d'action sur un chantier, In : *Des savoir-faire communicationnels*. Université de Provence, 451-461.
- Sacks, H., Schegloff, E. A. and Jefferson, G. (1974) A Simplest Systematics for the Organization of Turn-Taking for Conversation, *Language* 50-4: 696-735.
- Schneuwly, B. et Dolz, J. (2009) *Des objets enseignés en classe de français*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes.
- Vion, R. (2000 [1992]) *La communication verbale, analyse des interactions*. Paris : Édition Hachette.